

CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



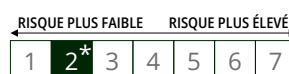
P. Verlé



A. Deneuve

ACCÉDER À TOUT
L'UNIVERS DU CRÉDIT
POUR ATTEINDRE UN
MAXIMUM DE FLEXIBILITÉ

Durée minimum
de placement
recommandée :



Classification SFDR** :

Article **6**

Carmignac Portfolio Credit est un fonds obligataire international (UCITS) qui déploie des stratégies de crédit à l'échelle mondiale. Sa gestion flexible et opportuniste permet au Fonds de mettre en œuvre une allocation qui suit les convictions de l'équipe de gestion. Le Fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence⁽¹⁾ sur une durée minimale de placement recommandée de trois ans.

POINTS CLÉS



À la recherche du profil rendement/risque optimal sur l'ensemble du cycle de crédit en combinant une analyse macroéconomique avec une sélection « bottom-up » rigoureuse.



Une philosophie d'investissement « non benchmarkée » qui repose sur des convictions : la construction du portefeuille résulte uniquement des vues de l'équipe de gestion et d'une analyse approfondie des marchés.



Une approche active et opportuniste : un processus flexible permettant de s'adapter rapidement aux changements de scénario et d'exploiter au mieux les idées d'investissement privilégiées.



Une gestion des risques à la fois qualitative et quantitative pleinement intégrée à chaque étape du processus d'investissement.

BÉNÉFICIER D'UNE APPROCHE D'INVESTISSEMENT DYNAMIQUE

ALLOCATION FLEXIBLE AUX MARCHÉS DE CRÉDIT

Le Fonds peut s'exposer de manière flexible et opportuniste à ses différents moteurs de performance, sans contrainte géographique (pays, régions) ou sectorielle (25 % max. des actifs nets investis sur les marchés émergents).

Allocation « Investment Grade »

0 % ———— ▼ ———— +100 %

Allocation « High Yield »

0 % ———— ▼ ———— +50 %

Crédit structuré

0 % ———— ▼ ———— +20 %

Allocation aux marchés émergents

0 % ———— ▼ ———— +25 %



* Pour la part Carmignac Portfolio Credit A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. ** Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. La classification SFDR des Fonds peut évoluer dans le temps. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>. (1) Indicateur de référence : 75% ICE BofA Euro Corporate Index + 25% ICE BofA Euro High Yield index. Rebalancé trimestriellement.

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT RIGoureux AVEC UNE GESTION DES RISQUES INTÉGRÉE À CHAQUE ÉTAPE



PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

- CRÉDIT :** Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.
- TAUX D'INTÉRÊT :** Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.
- LIQUIDITÉ :** Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions.
- GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.
- Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

★★★★★
Overall Morningstar Rating™
03/2025

LES PYRAMIDES DE LA GESTION DE PORTFOLIO

INVESTISSEMENT CONSEILS

Prix des CGP
Gestion Collective
Fonds obligataire
2024

03/2024

GRANDS PRIX DES SIGAL 2024

EXCELLENCE

CARMIGNAC

MEILLEUR FOND OBLIGATAIRE

04/2024

LSEGIpper Fund Awards

2024 Winner
France

04/2024

LSEGIpper Fund Awards

Winner 2025
Europe

03/2025

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Frais de gestion	Coûts d'entrée (1)	Coûts de sortie (2)	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation (3)	Coûts de transaction (4)	Commissions liées aux résultats (5)	Minimum de souscription initiale (6)
A EUR Acc	31/07/2017	CARUCAE LX	LU1623762843	Capitalisation	Max. 1%	Max. 2%	—	1.2%	0.25%	20%	—
F EUR Acc	31/12/2018	CARUFEA LX	LU1932489690	Capitalisation	Max. 0.6%	—	—	0.8%	0.25%	20%	—

- (1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.
- (2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.
- (3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.
- (4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.
- (5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agréés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.
- (6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Cycle de crédit : Le cycle de crédit illustre les différentes phases d'accès au crédit pour les emprunteurs. Il alterne périodes de facilité d'accès aux fonds grâce notamment à des taux d'intérêts faibles, et périodes de contraction où les règles de prêt sont plus strictes et les taux d'intérêts plus élevés.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Non benchmarké : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.

Source: Carmignac au 31/03/2025. Morningstar Rating™ : © 2025 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion.

Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA.

Le Fonds présente un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs: https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires.